



## **Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne**

### **Atelier n°2 de Cubnezais - lundi 20 novembre 2017**

Unité géographique et thème pressenti : L'implantation de la station de conversion et son intégration paysagère

### **Compte-rendu**

#### **I. PARTICIPANTS**

---

- 16 participants (liste en annexe) dont M. le Maire de Cubnezais et 5 élus du Conseil municipal
- Etienne Serres, Responsable du projet RTE
- Marc Chambily, Responsable de la concertation RTE
- Franck Rouquette, Responsable technique du projet RTE
- Dominique Michelland, Bureau d'étude C3E
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- Magalie Poinssu, Consultante Parménion AMO concertation

## **II. DEROULE**

---

- Accueil des participants
- Rappel des objectifs, cadrage de l'atelier et déroulé de l'atelier n°2 (Etienne Serres – Rte)
- Mot du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Tour de table des participants
- Retour sur l'atelier n°1 et ses enseignements : enjeux, points d'attention, principes.
- Apports de l'ensemble des ateliers de la partie terrestre (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Proposition d'emplacement de la station de conversion et réponses aux points d'attention (E. Serres - Rte)
- Echanges avec la salle
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

## **III. LES PRESENTATIONS ET LES QUESTIONS SOULEVEES**

---

### ➤ Les enjeux environnementaux :

Dominique Michelland rappelle les enjeux identifiés et complétés lors du premier atelier :

- l'habitat avec notamment le lotissement EDF et le terrain utilisé par les enfants pour jouer. On note également les autres hameaux comme les Landes, la Grande Lande, Manon... ;
- la forêt qui se développe au sud du poste et qui est parcourue par des chemins (pédestre, équestre...) dont certains sont des chemins départementaux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). La forêt est également inscrite en Espace Boisé Classé au PLU de Cubnezais ;
- le parcours de santé des Dougnes.



Document de travail en date du 20/11/17

➤ Proposition d'emplacement de moindre impact :

Rte propose alors un emplacement pour la station de conversion tel qu'indiqué ci-dessous, attenant au poste de Cubnezais. En effet :

- l'implantation de la station de conversion dans les bois génère des impacts non réductibles (défrichage sur 5 ha), ce qui n'est pas le cas de l'emplacement proposé où des solutions techniques pourront être mises en œuvre pour réduire les impacts comme par exemple des aménagements paysagers, la mise en œuvre de dispositions pour réduire les nuisances acoustiques ;
- l'emplacement proposé est cohérent vis-à-vis de l'organisation du territoire avec un ensemble voué aux équipements électriques et un espace boisé. Le positionnement de la station de conversion dans le bois n'aurait pas été cohérent avec la vocation et l'image de celui-ci.

A noter que la surface de l'emplacement est de l'ordre d'une dizaine d'ha pour 5 ha utilisés au final, pour optimiser l'implantation et la configuration de la station de conversion au sein de cet emplacement, dans le but de minimiser les impacts sonores et visuels.



Document de travail en date du 20/11/17

- Compléments sur les points d'attention soulevés lors du 1<sup>er</sup> atelier :

RTE expose des exemples de réponses possibles qui pourraient être mises en œuvre après étude :

- **Le bruit :**

- rappel du respect de la réglementation (émergence 3dB de nuit, 5db de jour)
- possibilité d'optimiser la disposition des différents éléments techniques constituant la station de conversion (bâtiments, transformateurs, aéroréfrigérants) pour limiter l'impact sonore
- possibilité d'intervenir directement sur les sources d'émissions (mur pare son par exemple)

- **L'intégration paysagère :**

- Exemples de traitement architectural des bâtiments
- Aménagement paysager (merlon arboré, implantation de haies coupe-vue ...)

- **L'accès au chantier :** Diverses possibilités seront étudiées pour des accès depuis la RD 115 et les impacts de chacune seront analysés (en longeant le poste par le sud, en traversant le poste, au nord de la « cité EDF » ...)

- **Dépréciation des biens immobiliers :** Si après mise en œuvre de tous les moyens de réductions des effets du projet (voir possibilités ci-dessus), il subsiste des impacts résiduels significatifs affectant la valeur des biens

immobiliers à proximité de la station de conversion, RTE compensera le préjudice.

➤ Questions des participants :

La présentation a soulevé des questions de la part du public :

- **La RD 115**

Les participants soulèvent un point de vigilance quant à la compatibilité de l'état actuel de la route, déjà très fréquentée, avec le passage de véhicules lourds en phase travaux.

M. le maire indique qu'il s'oppose à l'utilisation de la voirie communale qui n'est pas conçue pour cela.

**Réponse de Rte :** *si cela s'avère nécessaire, des travaux de renforcement seront menés avec le Conseil départemental. La RD115 avait ainsi été réaménagée avant l'implantation du poste 400 kV existant. Il est à noter que son utilisation est d'ores et déjà prévue en cas de remplacement des transformateurs existants du poste de Cubnezais.*

- **Gêne en phase travaux**

Les accès au chantier et la fréquence de passage de camions sont des éléments qui posent questions notamment aux futurs riverains de la station de conversion.

**Réponse de Rte :** *Les accès au chantier et la fréquence de passage restent à étudier mais à ce jour plusieurs possibilités semblent envisageables comme indiqué dans la présentation. Les principes qui guideront le choix définitif seront: minimiser les gênes occasionnées et respecter les principes généraux de sécurisation des accès.*

- **L'information de la concertation**

Les participants soulignent qu'ils n'ont pas tous reçu l'information concernant le cycle des ateliers.

**Réponse de RTE :**

- ✓ *des affiches ont été posées dans les mairies de toute l'aire d'étude (64 communes) avant le lancement de la concertation et informant du démarrage de celle-ci ainsi que des annonces légales diffusées dans les journaux.*
- ✓ *un kit de communication comprenant des éléments d'information à diffuser via les supports des communes qui le souhaitent a été fourni*
- ✓ *des achats d'encarts presse (Sud Ouest, Haute Gironde) et d'espaces radio (France Bleue Gironde) ont été effectués.*
- ✓ *un flyer a été distribué via La Poste auprès de 69 000 habitants de l'aire d'étude terrestre et autour de Capbreton. Nous avons effectivement constaté qu'il y avait eu des dysfonctionnements dans cette distribution puisque tout le monde ne l'a semble-t-il pas reçu. Nous sommes en lien avec La Poste pour éclaircir la situation. A noter qu'ils n'ont pas été distribués si un autocollant « stop pub » est présent sur la boîte aux lettres.*

**Hors Réunion : RTE informera individuellement les habitants de Cubnezais résidant en vue de la future station de conversion de la tenue de la réunion publique et de la permanence du 9 janvier.**

- **Champs électromagnétiques aux abords de la station**

Les riverains les plus proches s'inquiètent de l'exposition aux champs électromagnétiques aux abords de la station. RTE indique qu'à l'extérieur de la clôture de la station de conversion, seule la liaison à courant continu émettra des champs magnétiques, à des valeurs telles qu'indiquées dans le journal du projet (150 µT maximum à 1 m du sol à l'aplomb des liaisons). Des mesures confirmant ces valeurs ont été effectuées aux abords de la station de Baixas à la mise en service en 2015.

M. le Maire de Cubnezais indique que sur cette question et d'autres, il pourrait être intéressant de se rendre sur la station de conversion de Baixas (66). RTE proposera l'organisation d'un tel voyage à une période restant à définir.

- **Intervention de M. Desperiez, Maire de Cubnezais**

M. le Maire a pris la parole et évoqué les 4 sujets auxquels il sera particulièrement vigilant vis-à-vis de ses administrés tout au long de la réalisation du projet :

- ✓ L'impact sonore de la station de conversion
- ✓ Le traitement architectural et visuel de la station de conversion (avec l'appui du CAUE)
- ✓ Les différents accès possibles au chantier via la RD115
- ✓ Le traitement de l'impact résiduel sur la valeur patrimoniale des biens à proximité.

***Rte prend note :***

- *des points de vigilance évoqués par M. le Maire de Cubnezais (l'impact sonore de la station de conversion, le traitement architectural et visuel de la station de conversion, les différents accès possibles au chantier via la RD115, le traitement de l'impact résiduel sur la valeur patrimoniale des biens à proximité)*
- *de l'information de la concertation perçue comme insuffisante,*
- *de la question des champs électromagnétiques aux abords de la station.*

***Rte proposera, lors du continuum de la concertation jusqu'à l'enquête publique, un dispositif permettant d'apporter des réponses aux habitants et à la municipalité sur ces points précis.***

**>>>>> Prochains rendez-vous :**

- **Permanence le mardi 9 janvier 2018 à 15h à Cubnezais**
- **Réunion Publique de restitution le mardi 9 janvier 2018 à 19h à Cubnezais**

## Annexe : Liste des participants

RODRIGUES	Baptiste
FAUREAU	Thierry
DE BUE	Jean-Yves
LALANNE	Frederic
MALLET	Jeremy
BENOIST	Didier
LESUR	Christophe
BATARD	Evelyne
MANON	Monique
SOULIGNAC	James
DESPERIEZ	Jean-Luc
LUTARD	Morgane
BARRETEAU	Jean-Yves
GATARD	Jean-Claude
CRESENT	Delphine
NIVELLE	Michel

Certains participants présents n'ont pas assisté au premier cycle d'atelier.